

Agen, le 01 juin 2021

Monsieur le Directeur
de l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire

Direction de la Formation

Responsable de formation : M. David SEGURA

Assistante de formation : Mme Solène SABBAG
Contact : solene-maelle.sabbag@justice.fr

N° Harmonie : 50727594

A

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
Direction de l'Administration Pénitentiaire
Sous-direction des ressources humaines et des relations sociales
- RH1

Mesdames et Messieurs les Directeurs Interrégionaux des
services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les Chefs d'unité formation et
qualification

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs d'établissements
pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les Directeurs fonctionnels des services
pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le Directeur du Service de l'Emploi Pénitentiaire

OBJET : Appel à candidatures

PJ : Fiche pédagogique - Fiche d'inscription (page 2 « AVIS »)- Tutoriel pour candidater via SIRH H@rmonie

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation sur le thème :

**RH-Perfectionnement
Constituer et instruire les dossiers de procédure disciplinaire des fonctionnaires de l'AP**

N° Harmonie : 50727594

du 27/09/21 (14h) au 29/09/21 (17h)

ATTENTION : l'inscription doit obligatoirement se faire par le portail SIRH H@rmonie.

Vous trouverez ci-joint un tutoriel pour vous accompagner si besoin.

Les candidatures motivées, établies sur la fiche d'inscription imprimée depuis SIRH H@rmonie et accompagnée de l'imprimé ci-joint, devront parvenir à la direction interrégionale concernée :

pour le 09 juillet 2021, dernier délai

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ou ne comportant pas l'avis du supérieur hiérarchique ne seront pas examinées.

La Directrice de la formation
DIRECTION DE LA FORMATION
Le directeur adjoint,
Nathalie PERROT


Christophe BAYARD

Intitulé de formation : RH-Perfectionnement -Constituer et instruire les dossiers de procédure disciplinaire des fonctionnaires de l'AP
N° Harmonie : 50727594

Nom : Prénom : Matricule harmonie :

1- Avis du service de formation (formateur des personnels ou responsable de formation)

Nom :
Prénom :
Fonction :
Mail :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2- Avis du Chef de l'Unité Recrutement Formation Qualification ou son représentant

Nom :
Prénom :
Fonction :

AVIS : prioritaire favorable défavorable

Rang de priorité au sein de la DISP : (le cas échéant)

Motif :

.....
.....
.....
.....

RH perfectionnement

Constituer et instruire les dossiers de procédure disciplinaire des fonctionnaires de l'AP

Dans certaines situations, le comportement d'un agent peut constituer une faute. Le responsable de la structure est alors en droit d'initier une procédure disciplinaire à l'égard de ce personnel mais dans le respect des textes qui lui sont imposés. Il doit informer l'agent concerné et lui permettre d'assurer sa défense. Cette formation lui permettra de traiter efficacement les situations en la matière.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir la faute professionnelle
- Lister les éléments indispensables à la demande d'explications
- Lister les pièces nécessaires à la constitution du dossier disciplinaire
- Rappeler les droits de la défense de l'agent
- Etablir le rapport d'instruction de la demande de procédure disciplinaire
- Enumérer les diverses sanctions
- Citer les 3 modes d'effacement de la sanction
- Citer les 3 types de recours

Eléments du contenu

- Généralités sur les procédures disciplinaires
- Constitution et instruction du dossier disciplinaire
- Les droits de la défense
- Les sanctions
- L'exécution des sanctions

Modalités pédagogiques

Apports didactiques, exercices

Nombre de places : 20 places

N° Harmonie : 50727594

Date limite d'inscription :
Le 09/07/2021

Durée : 2,5 jours

Date :
Du 27/09/2021 (14h) au
29/09/2021 (17h)

Lieu : A DISTANCE

Intervenants :
Formateurs associés Énap

Public visé :
Cadres de l'AP et
personnels affectés au sein
d'un service RH

Conditions d'admission / Pré requis :
Connaître les fondamentaux
de la gestion des RH

Responsable de formation :
david.segura@justice.fr

Assistante de formation :
[solene-
maelle.sabbag@justice.fr](mailto:solene-maelle.sabbag@justice.fr)